

**TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE DE LA THÉVINIÈRE A GESTÉ  
A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2024**

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

VU la délibération du conseil municipal n° 20-05-08 en date du 25/05/2020 portant délégation au maire notamment pour fixer, sans limites particulières, les tarifs, des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

VU la délibération du conseil municipal n° 20-12-05 en date du 17 décembre 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de clôturer le budget « locations de salles » au 31 décembre 2020 et de créer un service assujetti à la TVA dans le budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les activités de locations de salles du Centre Culturel de la Loge à Beaupréau et de l'Espace de La Thévinère à Gesté ;

VU la proposition de la commission Vie associative et services à la population,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

De fixer les tarifs de location de l'Espace de la Thévinère à Gesté commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 selon le document annexé.

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le directeur général des services et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Cholet.

Fait à Beaupréau-en-Mauges le 28 février 2024

Franck AUBIN  
Maire de Beaupréau-en-Mauges



## TARIFS ESPACE DE LA THÉVINIÈRE - 2024/2025/2026

### A LA SIGNATURE DU CONTRAT

Acompte de 50 % du montant encaissé lors de la signature du contrat et non restitué en cas d'annulation

Solde : 50 % du montant encaissé après l'événement

Caution : 100 % du montant de la location

Attestation d'assurance "Responsabilité civile"

Repas de classe : application du tarif "associations"

Kermesse ou fête des écoles : automatiquement gratuit (que ce soit école publique ou privée) MAIS n'est pas considéré comme 1ère manifestation gratuite (ex si l'APEL fait une soirée à but lucratif type TakTik, elle sera gratuite)

Théâtre : 1ère journée gratuite - 2ème journée tarif T 3 - Journées suivantes au tarif T 1 x coefficient 0,3

### CONDITIONS

Pour location 1 journée particuliers - associations ou entreprises HORS Beaupréau-en-Mauges : tarif de base = T 1

Pour location 1 journée particuliers ou entreprises de Beaupréau-en-Mauges : tarif T 2 = tarif de base T 1 x coefficient 0,80

Pour locations associations de Beaupréau-en-Mauges : tarif T 3 = tarif de base T 1 x coefficient 0,45

Pour journée consécutive : tarif T 4 = tarif de base T 1 x coefficient 0,30

Les réveillons du 31 décembre - quel que soit l'organisateur et son lieu de résidence - sont au tarif de base (T1) sauf pour l'Espace Capello (La Chapelle-du-Genêt) qui a un tarif spécifique

Une location gratuite dans l'année pour les associations de BeM et antennes locales pour une journée ou soirée à but lucratif (dans une salle de BeM sauf pour la salle de la Prée à Beaupréau et la salle de la Thévinère à Gesté)

L'amicale des sapeurs-pompiers dispose de la gratuité sur toutes les salles de BeM y compris la salle de la Prée et la salle de la Thévinère

GESTÉ	Particuliers - Associations - Entreprises de Beaupréau-en-Mauges											
	T 2 PARTICULIERS ET ENTREPRISES					Vin d'honneur sépulture	T 3 ASSOCIATIONS					
	1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur		1 jour		2 jours consécutifs	Vin d'honneur		1 jour	2 jours consécutifs	
	T 2 (= T 1 x 0,8)	T 2 + (T 1 x 0,3)	T 2 x 0,5		T 3 (= T 1 x 0,45)	T 3 + (T 1 x 0,3)		T 3 x 0,5		T 1	T 1 + (T 1 x 0,3)	
Espace Thévinère												
Totalité	1388	1908	694		781	1301	390	1735	2255	867		
Accueil et bar	430	591	215		242	403	121	538	699	269		
Salle 1	569	782	284		320	533	160	711	924	355		
Salle 2	389	535	194		219	365	109	486	632	243		
Cuisine et chambre froide	195	268	97		110	183	55	244	317	122		
	Particuliers - Associations - Entreprises HORS Beaupréau-en-Mauges											
	T 1						T 1					

GESTÉ	Particuliers - Associations - Entreprises de Beaupréau-en-Mauges											
	T 2 PARTICULIERS ET ENTREPRISES					Vin d'honneur sépulture	T 3 ASSOCIATIONS					
	1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur		1 jour		2 jours consécutifs	Vin d'honneur		1 jour	2 jours consécutifs	
	T 2 (= T 1 x 0,8)	T 2 + (T 1 x 0,3)	T 2 x 0,5		T 3 (= T 1 x 0,45)	T 3 + (T 1 x 0,3)		T 3 x 0,5		T 1	T 1 + (T 1 x 0,3)	
Espace Thévinère												
Totalité	1429	1965	715		804	1340	402	1787	2323	893		
Accueil et bar	443	609	221		249	415	125	554	720	277		
Salle 1	586	805	293		329	549	165	732	952	366		
Salle 2	401	551	200		225	376	113	501	651	250		
Cuisine et chambre froide	201	276	100		113	188	56	251	326	125		
	Particuliers - Associations - Entreprises HORS Beaupréau-en-Mauges											
	T 1						T 1					

GESTÉ	Particuliers - Associations - Entreprises de Beaupréau-en-Mauges										Particuliers - Associations - Entreprises HORS Beaupréau-en-Mauges		
	T 2 PARTICULIERS ET ENTREPRISES					Vin d'honneur sépulture	T 3 ASSOCIATIONS			T 1			
	1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur	Vin d'honneur			1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur	1 jour	2 jours consécutifs	Vin d'honneur	
T 2 (= T 1 x 0,8)	T 2 + (T 1 x 0,3)	T 2 x 0,5			T 3 (= T 1 x 0,45)	T 3 + (T 1 x 0,3)	T 3 x 0,5	T 1	T 1 + (T 1 x 0,3)	T 1 x 0,5			
Espace Thévinère													
Totalité	1473	2025	736			828	1381	414	1841	2393	921		
Accueil et bar	457	628	228			257	428	128	571	742	286		
Salle 1	603	830	302			339	566	170	754	980	377		
Salle 2	413	567	206			232	387	116	516	670	258		
Cuisine et chambre froide	207	285	104			117	194	58	259	337	130		